



Dossier de demande de visa pour un conjoint de français

Par **aumri**, le **29/03/2008** à **22:38**

Salut à tous, mon mari qui est algérien a fait une demande de visa long séjour pour me rejoindre en France et afin de s'y installer, auprès du consulat d'Oran, en sachant qu'on s'est marié en juillet 2007 en Algérie. Mais j'apprends que pour les ressortissants algériens le visa doit être de court séjour donc est-ce qu'il doit refaire une demande? Je vous remercie de bien vouloir m'aider et de répondre à ma question dans les meilleurs délais. Merci et gros bisous...